



Le 13 mars 2019

## NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) 2019

### 1<sup>ère</sup> réunion : Mercredi 13 mars 2019 à 8h30

#### AUTAJON

Pour les salariés d'Autajon, les NAO sont essentielles dans la reconnaissance de leurs efforts, leurs professionnalismes, leur fidélité...

Un moment très attendu, ils espèrent que cette année, la direction **entendra** et **accordera** les revendications qui correspondent à leurs attentes estimées justes et légitimes.

Lors des NAO 2018, les organisations syndicales et la direction s'étaient entendues pour aborder les thèmes égalité professionnelle, travailleurs handicapés, lutte contre les discriminations, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. La Cgt porte à la connaissance de la direction que la négociation sur les **travailleurs handicapés** n'est toujours pas engagée à ce jour.

Réponse de la direction : Les textes de lois doivent évoluer en 2020, le sujet n'est pas écarté mais fera l'objet d'un accord à part.

#### INFLATION

La direction et la Cgt n'ont toujours pas le même repère de l'indice sur l'inflation.

Pour 2018, la Cgt fait un rapport entre le moment de la négociation et de celle annoncé fin 2018 à 1.8% qu'il y a un manque important, qui pèse dans le budget financier d'une personne.

Chaque année, les travailleurs sont lésés, la Cgt ne s'étonne pas de voir aujourd'hui des gens mécontents car ils ont de plus en plus des difficultés à vivre dignement. Ne faudrait-il pas que la direction revoie à la hausse ses propositions vis-à-vis de cette inflation pour que les salariés reçoivent une augmentation plus proche de la réalité ?

Réponse de la direction : La direction estime avoir toujours distribué une augmentation à la hauteur de l'inflation.

#### GRILLE DE SALAIRES

Chez Autajon, la grille des salaires a toujours été supérieure à la branche Labeur et des Industries Graphiques. La Cgt rappelle que dans la branche, la FILPAC-CGT a signé **une augmentation des minimas de la grille des salaires à 1,6%**.

C'est une valeur que les élus Cgt veulent conserver en tête afin de faire en sorte que les écarts qu'il y a eu dans le passé continuent à exister pour les années futures au sein de la société.

Au vu de tous ses éléments et aux suites des demandes évoquées lors de la grève de 2018, la Cgt démarre ses NAO en proposant un pack :

**La revalorisation des nuits + une augmentation identique pour toutes et tous.**

C'est deux points seront indissociables à la signature d'un éventuel accord

La Cgt tient à faire savoir que le sujet des nuits ne peut être écarté de ces négociations, elle s'était engagée auprès des salariés et compte tenir son engagement.

**Pour les nuits**, la Cgt suggère deux possibilités à négocier :

1) La conservation des 3h sur le compteur d'heures + 0.50 h de Repos compensateur

Semaine travaillée 32h mais considérée comme 35h, déclenchement ainsi de la majoration pour les 3h effectuées dans le cycle 37h, total de RC 1h/jour soit 4h par semaine

2) OU une prime de 20€ par nuit effectuée (4 nuits= 80€)

Ou une prime de 110€ par semaine de nuit à partir de la 4<sup>ème</sup> semaine

- **Augmentation de 2.5 %**

Réponse de la direction : la direction a besoin de chiffrer nos propositions dans l'ensemble et une augmentation de 1% avec 0.5% de la masse salariale en augmentation individuelle.

- Mettre en place une **plage horaire pour les employés administratifs**.

Le matin de 7h45 à 8h45. Plage fixe 8h45 à 12h

Le midi de 12h à 14h, avec une pause minimum de ½ heure

Le soir de 17h à 18h. Plage fixe de 14h à 17h

Le personnel s'engagera à ce qu'il y est toujours une personne présente sur les horaires actuels

Réponse de la direction : En réflexion

- Mettre en place **un compteur de 2 jours pour la garde d'enfants malades ou hospitalisés** de 1 an à 14 ans avec justificatifs médicaux pour toutes et tous salariés ayant 1 an d'ancienneté, quel que soit le nombre d'enfants à charge.

Réponse de la direction : Pas favorable

- Instaurer **une prime d'ancienneté** afin de rééquilibrer les écarts entre les anciens et les nouveaux contrats

Réponse de la direction : Pas favorable

- D'augmenter **la banque d'heure à 32h** au lieu de 24h, sans condition d'avoir dépassé les 90h.

Réponse de la direction : En réflexion

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués CGT**  
**Prochaine réunion le lundi 25 mars à 16h**